

## CAPSULE 1

### Qu'est-ce qu'un cercle de créativité?

Définition :

Rencontres ponctuelles d'acteurs aux expertises diversifiées dans un esprit de fertilisation d'idées créatrices autour d'un enjeu de développement territorial. On vise une confrontation d'idées plutôt que la recherche de consensus.

But :

Stimuler l'apprentissage collectif par une recherche systématique d'idées nouvelles autour d'un enjeu territorial ciblé (menaces, forces, contraintes, opportunités, ressources, faiblesses...)

Composition :

- Groupe de petite taille (5-6-7 maximum 10 acteurs) ;
- Mixité entre les experts du milieu (savoir-faire) et les experts de la recherche, la R&D et / ou de l'enseignement supérieur (savoir) ;
- Présence d'un néophyte ou d'un perturbateur à propos de l'enjeu traité ;

Fréquence : Deux rencontres d'une durée approximative d'une heure.

1. Choc initial à propos de l'enjeu traité dans un esprit de créativité ;
2. Poser clairement le diagnostic sur l'enjeu ;
3. Recherche d'actions faisables sur le plan des critères techniques, sociaux, économiques, financiers, écologiques, administratifs, etc.

Mise en application des solutions :

- Importance du promoteur ou « porteur de ballon » ;
- Démarche de faisabilité multicritère ;
- Ficelage des facteurs et des partenaires ;

Mécanismes appropriés de traitement, de cumul et de circulation de contenus :

- Portail de veille informationnelle ([www.uqac.ca/vision2050](http://www.uqac.ca/vision2050)) ;
- Procès-verbaux ;
- Synthèses écrites ;
- Tableaux synoptiques ;
- Grilles d'analyse.

## Les avantages du cercle de créativité

Les avantages pour les acteurs :

- Multiplie les interactions entre les acteurs sur un enjeu clé pour l'avenir de la région ;
- Engendre une dynamique d'apprentissage collectif autour de cet enjeu ;
- Se déroule selon un horizon temporel limité ;
- Bénéficie du support et du suivi d'un animateur pour l'application des solutions.

Des solutions avantageuses :

- Mène à des solutions concrètes et innovatrices pour chaque enjeu soulevé ;
- Test de la faisabilité des solutions dans le milieu ;
- Sélection des solutions à prioriser ;
- Suivi pour l'application des solutions.